

<u>Cahier de charges : Gestion d'une</u> <u>mediatheque</u>

Sommaire:

I. Introduction

- Prestataire, soumissionnaire
- Direction du projet

II. Objectifs et contexte du produit

- 1)Identification des utilisateurs
 - a) Les administrateurs
 - b) Les usagers
 - c) Les abonnés
 - d) Les gestionnaires
- 2) Identification du contexte et des objectifs

III. Fonctionnalités

- 1) Ensemble des fonctionnalités de base
- 2)Recherche documentaire
- 3)Gestion de la réservation et des prêts

IV. Contraintes

- 1) Les contraintes sécuritaires
 - a) Pour l'administrateur
 - b) Pour le gestionnair
 - c) Pour l'abonné et l'usager
- 2)Les contraintes matérielles
- 3)Les contraintes économique

I. Introduction:

Dans le cadre d'un appel d'offre, reçu de la part de la BNF, cette dernière nous confie « nous en tant que prestataires » la mission de la gestion en ligne de leur médiathèque qui comprend :

la réalisation d'un site internet propre à cette médiathèque « qui assurera par la suite : le suivi de la médiathèque, la coordination de son équipe, ainsi que le suivi de son activité et la satisfaction de ses visiteurs » qui regroupe différentes fonctionnalités qu'on citera ci-dessous plus en détails.

Ce document, fait l'objet d'un contrat entrepris avec leur équipe interne et qui sera notre outil de communication en tant qu'informaticiens pour subvenir à leur besoins suite à ce projet.

Ce projet se déroulera sous la direction de « Mr Burkhart Wolff » et nous serons deux en charge de la création , la conception , ainsi que l'analyse et les tests jusqu'à la phase finale de soumission.

II. Objectifs et contexte du produit :

1) Identification des utilisateurs :

L'amélioration des services proposés par la médiathèque commence par l'identification des besoins des différents catégories de clients et d'utilisateurs qu'elle peut avoir.

Dans ce cas précis, on trouve 4 grandes catégories, à savoir : les administrateurs, les usagers, les abonnés et les gestionnaires.

a) Les Administrateurs :

Qui sont en fait les administrateurs de la base de donnée de la médiathèque , ceux qui sont chargés de la création , la conception et la maintenance du site web, c'est le noyau de ce projet on comprendra donc qu'ils peuvent bénéficier de tout les droits liés au site web , enveloppant tout ce qui est mots de passe , informations personnelles , avec un accès totale a toutes les données de la diathermique .

b) Les Usagers:

Ils représentent un visiteur ayant visité ce site ou qui tombera dessus soit en recherchant ce dernier ou en ayant une recommandation quelconque, on notera bien que les fonctionnalités dont bénéficie un usagers sont restreintes.

c) Les abonnées :

En troisième lieu, on trouve les abonnés, soit les adhérents de cette médiathèque ou les utilisateurs habituels et ayant eu des autorisations de création de compte par le gestionnaire.

d) Les gestionnaires :

En dernier lieu on retrouve donc les gestionnaires, qui sont les employés de la mediatheque qui sont chargés de la création de comptes utilisateur, ainsi qu'a la bonne gestion de la mediatheque

2) Identification du contexte et des objectifs :

Le but de ce projet est de concevoir et de réaliser un outil de gestion en ligne d'une médiathèque.

Ce site vise à améliorer les services proposés par cette dernière, que ce soit en ce qui concerne les usagers, les abonnées, les gestionnaires ou bien les administrateurs. Ce site doit nous permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- → Avoir une vision globale de la situation des documents.
- → Suivre la situation des abonnés sur le respect ou le non respect de la réglementation.
- → Faciliter la gestion des prêts et la gestion administrative.
- → Avoir la possibilité de consulter les ressources disponibles en temps réel.
- → Connaître à tout moment les personnes ayant réservé.
- → Disposer d'une sélection de ressources en se basant sur le critère choisi par l'utilisateur en consultant la base de données.
- → Proposer au public un service performant: prêt rapide et fiable, recherche documentaire simple et efficace, réservations de documents.
- → Donner à l'administrateur un outil de gestion efficace, utilisable par des professionnels comme par des bénévoles : prêt rigoureux, catalogage rapide et guidé, localisation des documents, disponibilité pour les lecteurs.
- → Garantir aux élus une gestion rationalisée et simple, la fiabilité des services proposés au public, donc l'image de marque de la bibliothèque.

III. Fonctionnalités:

1) Ensemble des fonctionnalités de base :

La solution proposée doit intégrer la mise en ligne du catalogue et offrir aux usagers un accès à distance et de nouveaux services au moyen de la création d'un portail Web. Pour aboutir à cela, les fonctionnalités suivantes sont nécessaires :

- La page d'accueil du portail s'ouvrira sur des informations générales concernant la structure (horaires, inscriptions, services, événements..).
- Accès direct au catalogue et à la liste des documents les plus consultés.
- Conserver l'historique de la recherche de l'utilisateur.
- Pour l'abonné, possibilité de consulter son compte, prolonger ou réserver en ligne.
- Préciser le mode d'identification et d'authentification ainsi que le paramétrage des autorisations d'accès de l'usager.

2) Recherche documentaire:

- La recherche documentaire devra permettre de rechercher par titres, auteurs, sujets sur le fonds ou par type de document et proposer une interface de recherche utilisable par un navigateur Internet.
- Le module doit proposer les champs suivants :
 - -Auteurs principaux et secondaires.
 - -Titres principaux et autres titres
 - Editeurs, collections
 - Indice.
 - Vedettes matières.
- Préciser s'il est possible de combiner plusieurs champs en recherche avancée et les critères de tri des réponses.

3) Gestion de la réservation et des prêts:

Globalement, Lors de la réservation d'un document, l'abonné ou l'usager aura donc le droit de choisir le document de son choix, un message apparaitra pour dire s'il est disponible ou pas, ainsi que toutes les informations relatives au document, comportant la durée de son prêt etc..

L'utilisateur pourra donc le réserver, et devra le rendre avant la date de retour, dans le cas échéant, des mails de rappels lui seront envoyés pour rendre le document, et il écopera d'une penalitée.

La gestion de réservation bénéficiera donc de ces fonctionnalités :

- Différencier les droits de prêts selon les catégories d'emprunteurs , par exemple on distinguera 2 catégories d'emprunteurs :
- les emprunteurs usagers, et les emprunteurs abonnés, ces derniers auront plus de droits d'emprunts que les usagers.
- Différencier les droits de prêts selon les types de documents, certains documents auront un prêt plus long que d'autres, ou plus courts que d'autres, selon leur disponibilité et leur utilisabilité.
- L'édition automatique des lettres de rappel : on distinguera les mails automatique de confirmation de création de compte , ainsi que les mails automatique qui surviennent lors d'un retard de retour de document .
- Paramétrer le nombre de réservations par emprunteur et par document ainsi que le nombre et la durée des prolongations de prêts, c'est a dire que chaque utilisateur aura droit a un nombre maximum de réservation, et que chaque document pourra être réserve autant qu'il y en a de disponible dans la mediatheque

Les fonctionnalités associés aux gestionnaires sont les suivants :

- L'accès automatique à certaines informations concernant l'abonné : Retard de documents , nombre de réservations faites , nombre de réservation restantes
- la possibilité d'accéder aux informations concernant les transactions sur un exemplaire (dates de prêt et retour, emprunteurs précédents, réservations en cours)
- Informations sur l'emprunteur à fournir lors d'une opération de prêt ou de retour : livres empruntés et non encore rendus, retards éventuels , réservations éventuelles.
- Les Informations sur le document devront apparaître lors des opérations de prêt ou de retour : une Description bibliographique permettant l'identification du document : titre, auteur, cote, support, date d'emprunt et de retour ,document réservé , document exclu du prêt ,nombre d'emprunts , Nom du dernier emprunteur
- Définition d'un nombre maximum autorisé de réservations par emprunteur.

IV. Contraintes:

Comme dans chaque projet , la mise en place de ce site web ainsi que sa conception nous confrontera sans doutes a un grand nombre de contraintes que nous allons détailler ci dessous , et donc après réflexion et analyse du cahier des charges ainsi que des fonctionnalités , on pourra distinguer des contraintes de type sécuritaire , qui seront lié a la sécurité du système , et tout ce qui concerne les données de la mediatheque.

On verra aussi des contraintes matérielles qui seront lié a la compatibilité du système avec les machines, et tout ce qui va avec.

Et en dernier lieu, on exposera nos contraintes économique concernant le coût total du projet, ainsi que la valeur des chaque option et de fonctionnalité, en évaluera en quelque sorte notre cahier des charges. (Optionnel)

Détaillons ceci un peu :

1) Les contraintes sécuritaires :

- Garantir une certaine sécurité en ce qui concerne le site web qu'on va concevoir,
- Garantir la sécurité des 4 catégories d'utilisateurs :
- a) Pour l'administrateur: on doit pouvoir éviter les failles MySQL, par exemple, qui risquent de modifier notre base de données initiale

b) Pour le gestionnaire :

- Aucun gestionnaire n'a le droit d'avoir accès aux mots de passe d'un autre gestionnaire, ou d'un abonné.
- Un gestionnaire ne peut pas emprunter et retourner un document avec son propre compte, il est obligé de passé par un autre gestionnaire pour garantir le retour du document et éviter tout vol
- Les comptes utilisateur des gestionnaire sont ouvert par l'administrateur

c) Pour l'abonné et l'usager :

- Un utilisateur ne peut pas emprunter un document qui a déjà été réservé, un document indisponible, ou un document exclu des prêts
- Un utilisateur n'a pas le droit d'emprunter ou de reserver un document a partir du compte d'un autre utilisateur
- Un utilisateur doit respecter le nombre de réservation maximum qui lui est attribué.

2) Les contraintes matérielles :

On doit pouvoir assurer la compatibilité de notre site web avec différents portails de navigation :

- Le site web sera compatible avec les principaux navigateurs Internet (Internet explorer, Netscape, Mozilla Firefox, Google Chrome, Opera, Safari...)
- Proposer un moteur de recherche sur le contenu du site.
- Référencer le site sur les principaux moteurs de recherche.
- Pour se connecter a une machine de la mediatheque, l'utilisateur devra s'authentifier via son nom d'utilisateur et son mot de passe
- Chaque machine de la mediatheque aura comme page d'accueil le site web de la mediatheque ainsi que son moteur de recherche
- Utiliser un périphérique de stockage amovible (clé USB).
- Indiquer les caractéristiques techniques du logiciel, son système d'exploitation, son langage de développement, son type de sauvegarde, , le nombre de personne pouvant travailler simultanément, s'il peut être attribué des droit différenciés aux utilisateurs, les évolutions prévues ou en cours, etc.

3) Les contraintes économiques : (Optionnel) :

Coût a évaluer ultérieurement